

LA CRISE EN 10 QUESTIONS

1 - Comment la crise a éclaté ?

Le point de départ de la crise est l'éclatement de la bulle immobilière aux Etats-Unis. A la faveur du boom immobilier les prix des logements ont doublé de 1997 à 2006. Ce boom immobilier résulte lui de la conjonction de plusieurs tendances : une augmentation de la demande de logements par la population, fortement facilitée par une politique de prêts très large malgré la stagnation du pouvoir d'achat de très nombreuses familles ; une demande immobilière spéculative venant de capitaux mobiles disponibles à la disposition des couches les plus riches de la population.

Les crédits hypothécaires à risque, appelés « subprime », signés par des acquéreurs peu solvables pour acheter leur maison, s'élevaient à 1300 milliards de dollars en juillet 2007. Ces crédits immobiliers étaient calculés selon la capacité d'emprunt des acheteurs en fonction de la valeur de la maison achetée et avec des taux variables et usuraires. Pour les organismes prêteurs, le fait que des ménages ne puissent ensuite rembourser leur dette ne posait aucun problème dès lors que la valeur du bien augmentait sans cesse. Les ménages insolvable voyaient leur maison mise en vente suite à l'hypothèque signée, mais le prix de vente de celle-ci rapportait une plus-value qui, non seulement, couvrait la dette, mais permettait aux organismes financiers prêteurs d'engranger un confortable bénéfice.

Tout change avec le retournement du marché immobilier amorcé fin 2005. Les prix des logements commencent à baisser et les liquidations se font dans des conditions moins favorables. De plus, la baisse des prix empêche les ménages de se refinancer leur prêt par un nouveau prêt gagé sur un logement valant plus cher. Mais, surtout, les liquidations commencent à se multiplier car les conditions de prêt étranglent les ménages, ce d'autant plus que les taux d'intérêt américains augmentent, la Fed, la banque centrale américaine, voulant lutter contre les tensions inflationnistes créées par l'excès d'endettement. Ils passent de 1 % en 2004 à 5 % en 2006. Les défaillances de remboursements s'enchaînent et accélèrent la chute des prix des logements. Des millions de personnes se retrouvent à la rue faute de pouvoir rembourser leurs emprunts fondés sur la valeur de la maison. En 2006, 1,2 millions d'emprunteurs ont fait défaut et 2,2 millions en 2007.

Les établissements de crédits ont donc été directement touchés. Ils se retrouvent avec des logements qui ne valent quasiment plus rien et des emprunteurs incapables de rembourser leurs prêts. Le 2 avril 2007 peut être considéré comme la date à laquelle la crise éclate au grand jour : New Century Financial, établissement de crédit hypothécaire, se déclare en faillite. Ce n'est que le premier d'une longue série.

2 - Quels sont les mécanismes de propagation au système bancaire et financier ?

La première question qui se pose est de savoir pourquoi cette crise, qui touchait un segment limité des marchés financiers, les crédits « subprimes », s'est répandue comme une traînée de poudre dans l'ensemble de la finance mondiale. La réponse tient en un mot : déréglementation. Depuis le milieu des années 1980, tous les pare-feux qui avaient été mis en place après la crise de 1929 pour empêcher la contamination ont été détruits systématiquement par la déréglementation financière.

Trois facteurs ont concrètement permis cette propagation : les diverses innovations financières, notamment la titrisation ; la mise en place par les banques d'un système bancaire parallèle hors de tout contrôle des autorités publiques, le shadow banking system ; les nouvelles normes comptables.

- La titrisation consiste à transformer un crédit en titre financier, en obligations qui pourront être ensuite vendues sur les marchés financiers. Pour les banques, l'intérêt de cette opération est double : d'une part, elles se débarrassent des crédits qui encombrant leur bilan et contournent ainsi les règles prudentielles qui peuvent avoir été mises en place par certains Etats en matière de ratio entre fonds propres détenus et crédits ouverts ; d'autre part, elles récupèrent de la liquidité en vendant ce crédit « titrisé ». Les banques transforment donc un risque, le fait de faire un crédit et donc de ne pas savoir si on sera remboursé ensuite, en une opération juteuse financièrement. Mais le risque dont la banque s'est défaussé existe toujours. Il est simplement transmis à d'autres.

Pendant la période d'euphorie des marchés immobiliers, aux USA et ailleurs, les idéologues néolibéraux partisans de ces montages financiers en vantaient les mérites : le risque d'insolvabilité du débiteur, au lieu d'être supporté par un seul acteur financier, était reporté sur de multiples opérateurs. Le risque devait être ainsi « dilué », et donc réduit. Mais quand la chute de l'immobilier dans ces mêmes pays a entraîné les défections de nombreux emprunteurs et les dévalorisations des « actifs » titrisés, tout le monde a pu constater que cette « dilution » des risques était en fait une diffusion du risque à tous les opérateurs, qui devenaient tous suspects de détenir des « actifs toxiques ».

La dilution et la diffusion du risque ont été d'autant plus fortes et plus rapides que cette titrisation a entraîné une opacité encore plus grande du système, en mélangeant dans un même produit des crédits porteurs de risques différents. C'est

l'Asset Backed Security (ABS), titre adossé à des actifs. L'ABS comprend des « tranches » porteuses de risques différents et avec des rendements d'autant plus élevés que le risque est important : tranche senior sans risque mais à faible rendement, par exemple 6 % ; tranche mezzanine, moyennement risquée et à rendement plus élevé, par exemple 12 % ; tranche equity, très risquée avec un rendement très élevé, par exemple 30 %. Mais l'ingéniosité des financiers ne s'est pas arrêtée là. Ils ont créé des ABS d'ABS, produits encore plus complexes s'il en fut, les Collateralized debt obligations (CDO), obligation fondée sur une dette et même des CDO de CDO. ABS et CDO existent pour toutes sortes de crédits, les crédits immobiliers, mais aussi les crédits à la consommation, les cartes de crédit, etc.

- La mise en place d'un système bancaire parallèle hors de tout contrôle des autorités publiques est une création des banques elles-mêmes. En effet, pour effectuer cette titrisation, les banques ont créé des organismes spécifiques chargés de fabriquer et de vendre ces produits titrisés, les Spécial Purpose Vehicle (SPV), véhicules à finalité spéciale et les Special Investment Vehicle (SIV), véhicules financiers spéciaux. SPV et SIV forment un système bancaire parallèle, un shadow banking system, dans lequel les transactions se font de gré à gré (over the counter, OTC) et ne sont supervisées par aucune autorité. On a donc la constitution de produits financiers extrêmement complexes diffusés, hors de tout contrôle, par des organismes opaques. Ces produits sont achetés par les opérateurs financiers du monde entier, y compris les banques, et se répandent ainsi dans tout le système financier. Le volume des créances « titrisées » a explosé en 15 ans pour atteindre 11 000 milliards de dollars en 2007.

L'incapacité d'une part croissante des ménages américains à rembourser leur dette hypothécaire a entraîné la dévalorisation massive des biens immobiliers. En effet, la multiplication des saisies par les banques, du fait des « défaillances » de nombreuses familles, a multiplié dans les mêmes proportions le nombre de logements offerts sur le marché, les banques mettant en vente les immeubles hypothéqués qu'elles venaient de saisir. Cette augmentation rapide de l'offre de logements s'est conjuguée à une demande en recul suite à l'augmentation des taux d'intérêt et de la non solvabilité croissante ont accéléré la chute de l'immobilier. Le marché des ABS et des CDO adossés à ces créances s'est donc effondré. Car ce ne sont pas simplement les tranches les plus risquées, celles des crédits « subprimes », qui sont touchées, mais, par contamination, toutes les autres. En effet, comment distinguer entre bons et mauvais débiteurs dans une situation économique qui se dégrade, quand un ménage aujourd'hui solvable peut ne pas l'être demain ?

Les établissements financiers, en particulier les banques d'affaires, qui intervenaient sur ce marché, sont directement touchés, le signal de la débandade ayant été donné le 27 juin 2007 par une banque vénérable, Bear Stearns, qui annonce

devoir fermer deux de ses fonds spéculatifs (hedge funds). Cette annonce est suivie d'autres qui installent un climat délétère sur les marchés. Les opérateurs financiers essuient de lourdes pertes dans les CDO qui deviennent invendables. Ils sont obligés de se refinancer et de continuer dans le même temps leurs opérations habituelles. Pour cela ils doivent vendre d'autres produits financiers, ce qui entraîne une baisse des cours dans d'autres secteurs du marché. Cette baisse pousse tous les opérateurs à vendre au plus vite afin de limiter la casse, amplifiant ainsi la baisse des cours. Cette course à la liquidité, c'est-à-dire au cash, à l'argent liquide, nourrit ainsi la crise financière.

- Les nouvelles normes comptables dites IFRS ont amplifié cette crise financière. Ces nouvelles normes comptables IFRS sont basées sur le principe dit de fair value qui consiste à valoriser les actifs dans les bilans des entreprises à la valeur de marché, alors qu'auparavant la valeur des actifs figure au bilan des entreprises à leur valeur d'achat, qu'on appelle parfois la valeur historique, et qui se trouve pondérée par les amortissements. Avec les normes IFRS, les comptes des banques sont donc totalement tributaires des cours de la Bourse et ce sans aucun rapport avec leur activité économique. Ainsi, les cours de la Bourse baissant, les banques ont vu dans leurs comptes la valeur de leurs actifs suivre le même mouvement. Elles ont donc dû provisionner en conséquence, et pour cela vendre des actifs, accélérant ainsi l'effondrement des cours.

Tous ces processus ont cumulé leurs effets lors des dix jours de folie qui se sont emparés du monde financier à partir du 7 septembre 2008 qui ont vu tout d'abord la faillite d'un des fleurons de Wall-Street, la banque d'affaires Lehman Brothers, puis le système financier mondial au bord de l'effondrement. Toutes les banques ayant acheté des produits financiers titrisés, personne ne savait quel établissement était touché, ni à quelle hauteur, d'où la méfiance généralisée qui s'est installée entre les banques qui ont refusé de se prêter de l'argent, n'étant plus certaines de récupérer leur dû. Dans ces conditions le marché du crédit, en particulier le marché interbancaire, tend donc à s'assécher avec des conséquences importantes sur l'économie réelle. Le FMI parle encore de plus de 1 000 milliards de dollars de nouvelles dépréciations d'actifs pour les banques européennes en 2009.

3 - Pourquoi l'endettement des ménages a-t-il été favorisé ?

Depuis le milieu des années 1980, la financiarisation de l'économie trouve sa source dans une baisse continue de la part de la richesse produite revenant aux salariés. Ce tournant néolibéral des années Reagan et Thatcher se propage dans tous les pays dits développés. Il s'agit de revenir sur les compromis et acquis sociaux de la période antérieure dite des trente glorieuses pour restaurer les taux de profit et modifier le partage de la valeur ajoutée au détriment des salariés. Pour cela, le dogme néolibéral vise à abaisser le « coût » du travail, à augmenter la productivité, à faire sauter les verrous de la protection sociale. Le résultat est là, les inégalités s'accroissent, les profits et les cours boursiers s'envolent. Les mesures de déréglementation financières des gouvernements ont permis, de plus, aux capitaux de circuler librement dans le monde entier, à la recherche de la rentabilité maximum.

Dans le même temps, l'investissement des entreprises stagne et une part croissante des profits est distribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Cette logique financière a eu pour conséquence une baisse continue de la part de la richesse produite revenant aux salariés, l'investissement des entreprises stagnant par ailleurs. Une récente étude de la Commission européenne indique que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé en moyenne d'environ douze points en un quart de siècle dans l'Union européenne. En France, par exemple, les dividendes versés aux actionnaires en 2007 représentaient 12,4 % de la masse salariale contre 4,4 % en 1982. En 2006 aux Etats-Unis, 1 % des personnes les plus riches recevaient 23 % du revenu national contre 10 % en 1982.

La stagnation, ou même, dans certains pays, le recul du pouvoir d'achat des salariés, des retraités et des chômeurs pose cependant un problème majeur pour le fonctionnement du système dans son ensemble. En effet si pour chaque patron pris individuellement le salaire est un coût qu'il faut baisser, il est pour le capitalisme pris dans sa globalité un élément indispensable pour assurer la solvabilité de la demande et résoudre son problème de débouché. Cette contradiction est d'autant plus forte que les salariés forment l'énorme majorité de la population. Elle a été résolue pour quelques années par la fuite en avant dans l'endettement des ménages.

De moins en moins de salaire et de plus en plus de dettes, tel a été le credo du capitalisme néolibéral. Aux Etats-Unis, cette logique n'a pas concerné simplement les biens immobiliers mais aussi les dépenses courantes des ménages, notamment les plus pauvres (achat de véhicules automobiles, dépenses pour les études et pour la santé, achat de biens mobiliers d'équipement, dépenses alimentaires, etc). Ainsi,

dans ce pays, la dette des ménages est passée de 62 % du revenu disponible en 1975 à 127 % en 2006. La France, apparemment moins touchée, n'a pas totalement échappé à ce processus puisque l'endettement des ménages est passé de 33 % du revenu disponible en 1975 à 68 % en 2006, le programme électoral explicite du président de la République étant d'accélérer ce processus.

Pendant un temps, certaines économies nationales peuvent éventuellement « s'en sortir » par une course aux exportations, cas de l'Allemagne par exemple. Les débouchés se trouvent dans les consommations des autres pays, à défaut de débouchés sur les marchés intérieurs. Mais cette situation ne peut être généralisée : si tous les pays, pour exporter chez leurs voisins, réduisent leur demande interne, on arrive à un jeu à somme nulle avec une logique récessive globale.



4 - Pourquoi la crise s'est-elle transmise à « l'économie réelle » ?

La crise s'est transmise à l'économie réelle par plusieurs canaux.

Tout d'abord les banques, très fragilisées par leurs « actifs pourris », et anticipant les difficultés économiques à venir, réduisent brusquement le crédit aux entreprises et aux particuliers. C'est l'effet credit crunch. Les entreprises ont du mal à trouver des financements pour leurs activités, ce d'autant plus qu'une partie de leurs fonds de roulement placés en actions a fondu dans la tourmente et qu'elles doivent continuer à verser de copieux dividendes à leurs actionnaires.

D'autre part les ménages, non seulement ne peuvent plus obtenir de crédit facile, mais de toute façon doivent brutalement diminuer leur consommation car leur patrimoine financier a fondu. C'est « l'effet richesse » négatif. Les entreprises sont donc touchées par la baisse de la demande au moment où elles sont fragilisées par les restrictions du crédit. Elles licencient aggravant ainsi une baisse de la demande dont elles vont être victimes.

S'installe ainsi une logique récessive. Entre le deuxième semestre 2008 et le deuxième semestre 2009, le PIB de la France a baissé de près de 3 %, celui de l'Allemagne, particulièrement touchée par la chute de ses exportations, de 5,9 %. La conséquence directe est une augmentation rapide du chômage. Ainsi en juin 2009, 400 000 emplois avaient été supprimés en France dans le secteur marchand et l'Unedic en prévoit 200 000 de plus d'ici la fin de l'année 2009.

LE TRÉSOR AMÉRICAIN TENTE DE STOPPER LA CRISE FINANCIÈRE



5) Comment les gouvernements et les institutions internationales ont réagi ?

Suite à la dépression des années 1930, il a fallu plus de six ans pour effacer le choc productif et dix ans pour résorber le choc social. Cette crise, qui avait provoqué un taux de chômage de 25 % aux Etats-Unis, n'est pas sans rappeler celle d'aujourd'hui. Dans les deux cas, c'est la crise bancaire qui est au coeur de la tourmente. Dans les deux cas, la crise bancaire alimente la crise boursière. Dans les deux cas, le surendettement des ménages a joué un rôle décisif dans son développement.

La différence, et elle est de taille, est double : d'une part existent aujourd'hui des budgets publics, notamment en matière de protection sociale, qui peuvent servir à freiner l'entrée dans la dépression ; d'autre part les autorités publiques sont intervenues dès le début de la crise pour empêcher la chute du système bancaire, alors qu'en 1929 les gouvernements avaient laissé faire, croyant à la vertu des lois du marché. Aujourd'hui, la réaction des autorités publiques peut se résumer en une phrase : socialisons les pertes et privatisons les profits.

- Tout d'abord les banques centrales ont fortement baissé leurs taux d'intérêt. Ainsi, le taux directeur de la Fed est passé très rapidement de 5,25 % en janvier 2007 à quasiment 0 % aujourd'hui. Même la Banque centrale européenne (BCE) a dû s'y résoudre malgré une vision monétariste qui lui a fait augmenter ses taux d'intérêt en juillet 2008 alors même que la crise financière mondiale datait de l'été 2007 et que la récession pointait déjà son nez. Cependant la BCE a baissé très parcimonieusement ses taux d'intérêt avec le risque que, l'inflation baissant encore plus vite, les taux d'intérêt réels augmentent. La baisse des taux d'intérêt permet, en théorie, de favoriser le crédit et donc l'activité économique. En pratique cette baisse a eu un effet réduit car les banques en ont profité pour rétablir leurs marges en jouant sur le différentiel des taux d'intérêt - entre le taux directeur de la BCE qui est 1 % et le taux consenti à leurs clients aux alentours de 5 %.
- Le deuxième type d'intervention a trait à l'injection de liquidités par les banques centrales. En échange de titres « mis en pension », les banques centrales prêtent aux banques des milliers de milliards de dollars, d'euros, de livres, etc. Plus la crise s'approfondit, moins les banques centrales sont regardantes sur la qualité des titres que les banques apportent en garantie. La Fed est à la pointe de ce type d'intervention et accepte même les billets de trésorerie que les entreprises émettent pour financer leurs opérations courantes et même des actifs toxiques. Il s'agit d'une création monétaire sans précédent qui pourrait déboucher sur de nouvelles bulles spéculatives.

— Le troisième type d'intervention a été le sauvetage des banques. Là aussi des milliers de milliards de dollars ont été débloqués par les gouvernements pour sauver les banques et ce sans exiger la moindre contrepartie réelle de leur part. Alors qu'aux Etats-Unis des millions de familles sont mises à la rue parce qu'elles ne peuvent pas rembourser leur emprunt, des sommes gigantesques ont été trouvées pour permettre aux banques de continuer comme avant. En France, le plan de sauvetage a combiné une ouverture de lignes de crédit (320 milliards d'euros) et des prises de participation au capital (40 milliards d'euros) sans même que l'Etat entre au Conseil d'administration des banques aidées. Le résultat est connu. Les banques n'ont pas changé de comportement, ont reconstitué leurs profits et ont versé des bonus considérables à leurs traders pour les récompenser d'avoir mener des opérations spéculatives fructueuses. Ainsi la BNP a provisionné un milliard d'euros pour les bonus des traders simplement pour une moitié de l'année.

— Des plans de relance ont certes été mis en œuvre. Leur ampleur et leur modalité varient d'un pays à l'autre. Il est considérable en Chine, 450 milliards d'euros, 7 % du PIB sur deux ans, à tel point qu'il a entraîné une euphorie boursière et la multiplication de comportements spéculatifs. Considérable aussi aux Etats-Unis avec 789 milliards de dollars, il est beaucoup plus faible dans l'Union européenne. En France, il s'agit d'un plan de 26 milliards d'euros sur deux ans, censé être centré sur un soutien à l'investissement. En fait, outre que ce plan repose sur une erreur de diagnostic - les entreprises n'investissent que si elles anticipent des débouchés possibles -, les mesures annoncées sont largement en trompe l'œil puisqu'il s'agit dans la plupart des cas d'investissements publics déjà programmés. Ce plan poursuit, de plus, la politique de cadeaux au patronat avec de nouvelles exonérations sociales dont l'expérience a montré qu'elles étaient sans effet sur l'emploi.

Au-delà, ces plans de relance ne posent absolument pas la question du contenu même de la production alors que la crise écologique est bien là. Car ces plans de relance font totalement l'impasse sur les questions environnementales. Il ne s'agit pas simplement de relancer l'activité économique, encore faut-il le faire à bon escient sans que cela aboutisse à aggraver la crise écologique. C'est pourquoi il faut favoriser les investissements en matière de développement des infrastructures ferroviaires, des transports publics, des services publics (santé, éducation, construction de crèches, problème de la dépendance), de construction et de rénovation des logements... Nous en sommes loin.

— Au niveau international, ce sont principalement les réunions du « G20 » mis en place pour la première fois en novembre 2008 à Washington qui ont pris quelques orientations. Globalement, ces réunions, que ce soit celle de Londres

en avril 2009 ou celle de Pittsburgh en septembre, ont accouché d'une souris. Au-delà des grandes déclarations, les gouvernements du G20 n'ont pris que des mesures dérisoires, que ce soit dans la lutte contre les paradis fiscaux ou pour brider la finance de marché. Les mécanismes financiers qui ont mené à la catastrophe actuelle sont, pour l'essentiel, maintenus. Pire, le G20 n'a pris aucune mesure de contrôle du système bancaire qui a utilisé la crise pour se restructurer avec une concentration des banques encore plus importante qu'auparavant.

FAUX-SEMBLANTS CONTRE LES PARADIS FISCAUX

La Banque mondiale évalue les pertes fiscales dues à l'évasion des capitaux dans les paradis fiscaux entre 500 et 800 milliards de dollars par an. Pour la France, la perte de revenus de l'Etat serait de l'ordre de 50 milliards d'euros chaque année (soit 10 % des rentrées d'impôts). Les grandes entreprises multinationales utilisent massivement les paradis fiscaux pour minimiser leurs impôts, gérer une partie des revenus de leurs dirigeants et émettre des emprunts. Tous les groupes français du CAC 40, notamment par l'intermédiaire de nombreuses filiales, ont recours à ces centres financiers offshore. En Europe, la Suisse accueillerait un tiers de l'épargne mondiale.

Plusieurs chefs d'Etat ou de gouvernement ont beaucoup « communiqué » sur la question des paradis fiscaux depuis « l'ouverture » de la crise bancaire et financière au grand public en automne 2008. On a même entendu le président Sarkozy affirmer, au lendemain du G20 de Londres du 2 avril 2009, que « le secret bancaire, c'est terminé », « les paradis fiscaux, c'est fini ». En réalité, nous en sommes très loin. Les demandes de l'OCDE pour qu'un territoire cesse d'être considéré par la « communauté internationale » comme un paradis fiscal sont particulièrement peu exigeantes. Il suffit que le paradis fiscal, qui figurait sur la liste grise de l'OCDE, signe des accords bilatéraux avec 12 Etats ou territoires pour qu'il disparaisse de la liste, et soit donc « blanchi » par l'OCDE. A chaque fois l'engagement pris par ce traité bilatéral dont l'OCDE donne un modèle-type, est limité : le territoire « non coopératif » doit s'engager à répondre à une demande de renseignements sur le contenu d'un compte bancaire d'un contribuable dont le nom, la domiciliation du compte, la banque concernée, les années visées, le soupçon de fraude démontré, etc, doivent au préalable être apportés par l'administration fiscale requérante. Quand le territoire a signé 12 accords de ce genre, il ne figure plus sur la liste des paradis fiscaux. Pour autant, ce pays n'est engagé, très limitativement par ailleurs, qu'à l'égard de ses douze co-contratants, mais pas du tout vis-à-vis de tous les autres pays et territoires de la planète. La Suisse sera peut-être un peu moins un paradis fiscal avec un secret bancaire infranchissable pour le fisc français, mais il n'y aura rien de changer dans les relations entre la Suisse et le Chili, l'Algérie, l'Indonésie, la Hongrie, etc.

Les gesticulations d'une grande partie du monde politique autour de ces questions cachent encore la réalité de ce qui se joue peut-être en ce moment dans ce domaine. D'abord une redistribution des marchés de la finance « off-shore » entre certaines places financières, la City, Wall Street et Pékin, par leurs liens avec certains paradis fiscaux privilégiés, cherchent à s'accaparer une plus grande partie de la gestion des fortunes et des transactions dissimulées. Ensuite, une limitation de l'usage de ces places « hors lois » aux multinationales, dont les banques, en écartant plus ou moins les plus petites d'entre elles et les particuliers.

6 - Quid du déficit budgétaire ?

Quand la consommation des ménages stagne, qu'il n'est plus possible de compter sur les exportations puisque tous les pays sont touchés, que les entreprises n'investissent plus, que le recours à l'endettement privé devient impossible, la dépense publique joue un rôle décisif pour empêcher l'aggravation de la récession. Il faut donc l'accepter même si la conséquence en est une augmentation de la dette publique.

Jusqu'à encore très récemment, les pouvoirs publics affirmaient que les caisses étaient vides et qu'il était impossible d'accroître le déficit public. On a même entendu le Premier ministre clamer haut et fort que "l'Etat était en faillite". Et puis la crise est arrivée, et les milliards se sont mis à tomber sur les banques et les entreprises. Les plans de relance, même timides, financés par les Etats, le sauvetage des banques et la moindre rentrée de recettes fiscales pour cause de récession creusent le déficit budgétaire. En France, dès 2009, le coût de ces opérations va porter la dette publique française (dettes de l'Etat, des collectivités locales, et de la sécurité sociale) à 80 % du PIB pour un déficit public de 8,2 % du PIB.

Ce déficit budgétaire est financé par des emprunts sur les marchés financiers puisque les traités européens interdisent à la BCE de prêter de l'argent aux Etats. Les marchés financiers, qui sont les premiers responsables de la crise actuelle, en sont donc les premiers bénéficiaires. De plus, l'augmentation de la charge de la dette publique, outre qu'elle pompe des ressources qui seraient nécessaires pour satisfaire des besoins sociaux, signifie un transfert de richesses au bénéfice des plus riches. En effet ce sont ces derniers qui ont déjà bénéficié des cadeaux fiscaux les plus importants (bouclier fiscal, etc) et qui ont les moyens d'acheter des bons du Trésor et d'autres obligations d'Etat, mais ce sont tous les autres contribuables qui, via l'impôt, vont en payer les intérêts.

Il y a pourtant un moyen qui éviterait d'emprunter ces sommes sur les marchés financiers. Il faudrait que la Banque centrale européenne (BCE) finance les Etats par de la création monétaire. Certes cela créerait de l'inflation qu'il faudrait maîtriser. Mais un peu d'inflation aurait l'énorme avantage de réduire l'endettement de tous les acteurs économiques, Etats, entreprises et ménages... et de réduire les intérêts de ceux qui vivent de leurs rentes financières.

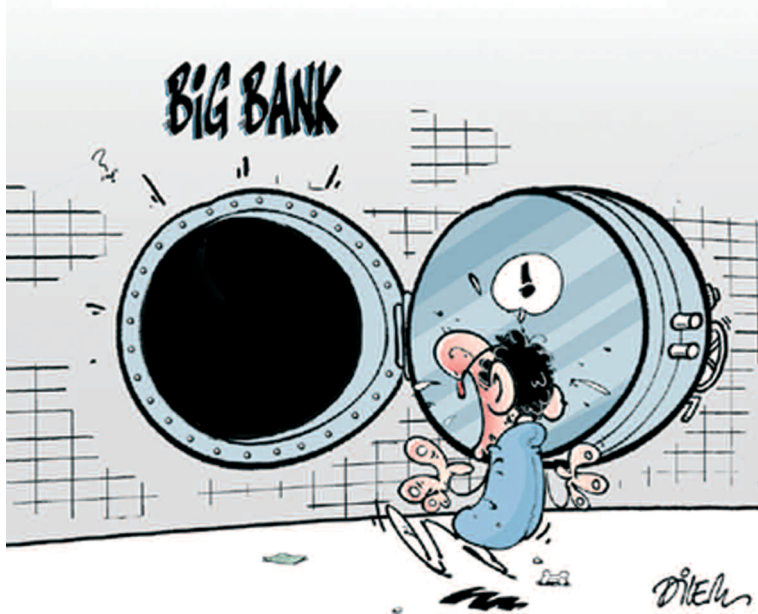
C'est visiblement une autre voie que vont suivre les gouvernements en particulier en France, celle de l'austérité pour le plus grand nombre. Au nom de la réduction du déficit et du respect des critères du pacte de stabilité mis aujourd'hui entre parenthèse - dette publique ne pouvant excéder 60 % du PIB et déficit budgétaire 3 % du PIB -, le risque est de voir réduire drastiquement les dépenses publiques et les prestations sociales, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux en étant une petite illustration. La conséquence en serait une aggravation de la crise actuelle.

7 - Comment s'attaquer aux racines de la crise ?

Cette crise peut être considérée comme une crise du régime d'accumulation du capitalisme néolibéral basé sur la déréglementation financière et l'endettement des ménages rendu nécessaire par la baisse de la part de richesse produite revenant aux salariés. Il n'y a donc pas, d'un côté le mauvais capitalisme financier, et, de l'autre, le bon capitalisme productif. C'est ce qui s'est passé dans la sphère de production qui est à la racine de la crise actuelle qui s'est déclenchée dans la sphère financière.

Deux axes peuvent se déduire de cette analyse. D'une part, il faut imposer des mesures qui remettent la finance à une place subordonnée dans l'activité économique. Il ne s'agit pas simplement de réguler le fonctionnement actuel des marchés financiers, mais de briser la logique de la finance de marché, de casser l'industrie financière, avec comme pré-condition de mettre un terme à la liberté absolue de circulation des capitaux. Il faut d'autre part mettre en oeuvre une autre logique économique basée sur une nouvelle répartition de la richesse produite, centrée sur la satisfaction des besoins sociaux, la réduction des inégalités et la mise en oeuvre des impératifs écologiques.

SUISSE : LA PEUR DU TROU NOIR



8 - Quelles mesures prendre au niveau financier ?

La montée du chômage et de la précarité va de pair avec la croissance de la sphère financière. C'est cette spirale qu'il faut inverser en brisant les reins de la finance et pas seulement limiter ses excès par des éléments de régulation. La financiarisation n'est pas un facteur autonome du fonctionnement de l'économie réelle, en ce sens qu'elle provient précisément de la baisse de la part salariale et de la raréfaction des investissements productifs jugés moins rentables que les placements financiers. Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut :

- limiter la liberté de circulation des capitaux, interdire toute transaction financière avec les paradis fiscaux,
- mettre sous contrôle public les organismes de compensation comme Clearstream et lever le secret bancaire,
- socialiser le secteur bancaire au niveau national et européen afin de faire du crédit un bien commun et de contrôler son orientation en fonction des priorités sociales,
- mettre sous contrôle public les agences de notation,
- abandonner les normes comptables basées sur la valeur de marché,
- instaurer un crédit peu onéreux en faveur de l'investissement productif,
- contrôler démocratiquement la Banque centrale européenne et abandonner les critères de Maastricht,
- interdire la titrisation, les transactions de gré à gré, fermer les marchés à terme et interdire les fonds spéculatifs (Hedge Funds),
- axer les transactions financières, les profits et les plus-values distribués aux actionnaires,
- protéger et soustraire l'épargne populaire à l'emprise de la finance privée,
- limiter les rémunérations des dirigeants d'entreprise et supprimer les rémunérations liées à la valeur de l'action.

9 - Quelles mesures sociales ?

La crise actuelle est une crise durable et systémique. La crise du crédit va être très longue à éponger et la politique d'endettement des ménages ne pourra être reconduite à l'identique. Sans une politique de hausse des revenus grâce à une redistribution plus juste des gains de productivité, la consommation des ménages représentant de 60 % à 70 % des PIB américains et européens, il n'y aura aucune relance de l'investissement.

Les salariés, les chômeurs et les retraités sont aujourd'hui les premières victimes d'une crise dont ils ne sont aucunement responsables. Alors qu'une pluie de milliards de dollars et d'euros est déversée sur les banques, et que les cadeaux au patronat se multiplient, rien, ou presque, n'est fait pour la population qui se retrouve au coeur de la tourmente. Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut, tout de suite, prendre des mesures d'urgence visant à protéger toutes celles et tous ceux qui subissent la crise de plein fouet :

- interdire les licenciements dans les entreprises qui font des profits et indemniser à 100 % le chômage partiel,
- instaurer un statut du salarié, financé par une nouvelle cotisation sociale patronale, qui garantisse la continuité de la rémunération,
- établir un moratoire sur les crédits relais,
- encadrer les loyers et interdire les expulsions de logements,
- augmenter le SMIC et les minima sociaux à 1 500 euros.
- augmenter les salaires de 300 euros,
- assurer effectivement l'accès aux soins pour toutes et tous,
- arrêter toutes les suppressions d'emplois dans la fonction publique.



10 - Et la crise écologique ?

O n ne peut avancer des réponses alternatives à la crise actuelle sans articuler les questions sociales et économiques à la question écologique. Le changement climatique impose de rompre radicalement avec la logique productiviste du capitalisme basée sur le mirage d'un développement sans fin d'une consommation qui reste inaccessible à beaucoup. Ce sont à la fois la façon de produire et le contenu même de la production qu'il faut remettre en cause pour aller vers un système écologiquement soutenable basé sur la sobriété énergétique. Cette transition doit d'ores et déjà être au cœur du débat politique et ne peut se faire sans que les droits des salariés soient respectés. Elle doit pointer notamment les effets de certains aspects de la division internationale du travail avec ses conséquences en termes d'émissions de CO₂ à cause du développement du transport des marchandises. La question de la relocalisation de pans entiers de la production avec la fin des modèles de développement centrés sur les exportations est aujourd'hui posée.

La crise ? Alimentaire, mon cher Watson !



LA CRISE N'EST PAS FINIE !

Sans surprise, le moindre frémissement de la conjoncture économique est présenté comme le début de la fin de la crise. Au-delà de l'indécence qu'il y a à parler de fin de crise alors que les licenciements continuent, que le chômage explose et que le pouvoir d'achat diminue, certains prennent leurs désirs pour des réalités.

La crise financière semble terminée. Les banques ont été renflouées grâce à l'argent public et ont pu reconstituer leurs profits sans rien changer à leurs comportements habituels. Cependant, rien n'est fondamentalement réglé. Tout d'abord, le problème des "actifs toxiques", issus de la crise des subprimes, n'est pas encore résolu que ce soit aux Etats-Unis ou en Europe. Le Fonds monétaire international (FMI) indiquait en avril dernier qu'il restait 750 milliards de dollars à déprécier dans les banques européennes !

De plus, un certain nombre de bombes sont cachées au sein du système financier. D'une part, les leveraged buy-out (LBO), rachat d'entreprises par endettement. Rien qu'en France, les LBO représentent 60 milliards d'euros, dont la moitié seraient non remboursables à cause de la crise. Plus globalement, les banques risquent de subir le choc en retour des entreprises insolvables qui ne pourront pas honorer leurs créances. D'autre part, les banques des pays d'Europe centrale et orientale sont au bord de la faillite. Or ces banques appartiennent aux grandes banques occidentales. Enfin, le risque de nouvelles bulles n'est pas exclu car les banques se sont relancées dans des opérations spéculatives, d'où l'augmentation des cours de Bourse.

La crise économique bat son plein avec l'explosion du chômage (9,4 % en France) et les effets des plans de relance, qui en Europe, et particulièrement en France, étaient de faible ampleur, vont s'épuiser. Les gouvernements, au vu des déficits budgétaires, vont probablement limiter les dépenses publiques, ce qui aura inévitablement des effets sur l'activité économique. L'endettement des ménages ne pourra plus jouer son rôle d'entraînement, car, au-delà même du fait que les banques rechignent à prêter de l'argent dans la situation actuelle, les ménages sont déjà surendettés et ont recommencé, pour ceux qui le peuvent, à constituer une épargne de précaution.

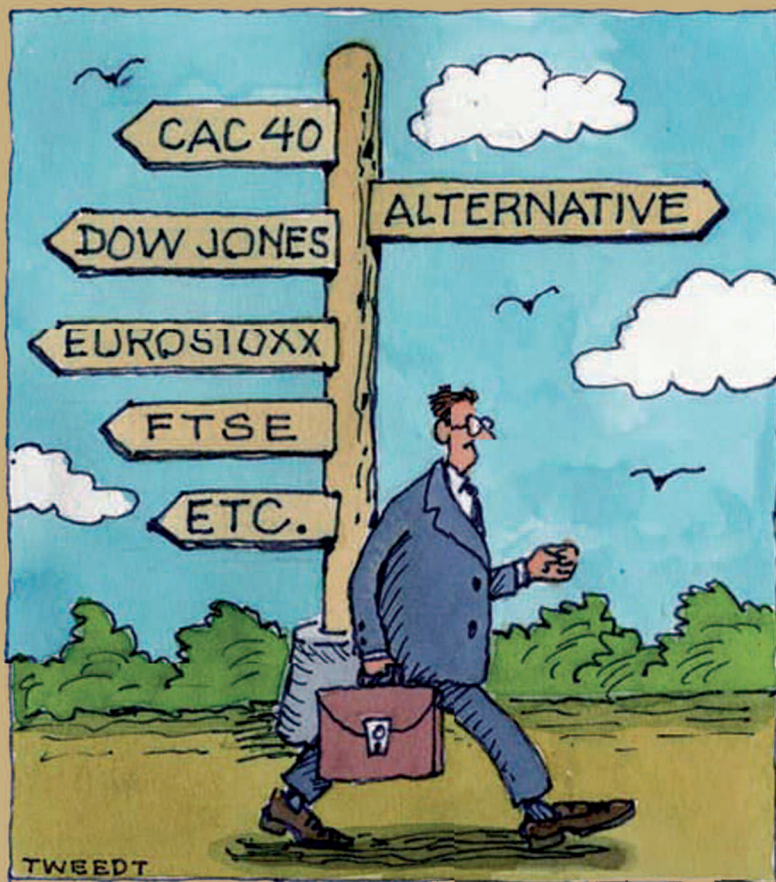
Il y a donc un fort risque que la récession soit entretenue par deux facteurs : d'une part la demande des ménages va diminuer à cause de la baisse de l'emploi et du pouvoir d'achat ; d'autre part les dépenses publiques ne pourront pas se substituer à la demande privée. Dans cette situation, l'investissement des entreprises risque de rester atone. Dans le meilleur des cas, on aura une activité économique globalement stagnante avec un chômage de masse qui perdurerait... sauf à changer radicalement de politique économique.

C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires se bat pour un nouveau partage de la richesse produite qui soit favorable aux salariés avec l'objectif de satisfaire les besoins sociaux et de répondre aux impératifs écologiques.

Supplément à Expressions solidaires Journal édité par l'Union syndicale Solidaires
Commission paritaire et ISSN : en cours - Dépôt légal : à parution
Directrice de publication Annick Coupé - Rédaction : 144 Boulevard de la villette- 75019 PARIS
Tel : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - contact@solidaires.org
Imprimerie de Montligeon - ZA Les gaillons Bellevue - 61400 St Hilaire le Châtel

Union
Syndicale

Solidaires



LA CRISE EN 10 QUESTIONS

